

François Allais s'explique

Suite à la révélation dans nos colonnes du déménagement des chantiers Allais à Saint-Malo, puis des articles de différents médias, le chef d'entreprise s'exprime enfin.

Malgré nos nombreuses tentatives pour le joindre avant la révélation de son départ dans nos colonnes (les Infos du 16.09.03) il ne nous avait pas rappelés. Aujourd'hui que l'affaire est révélée, il s'exprime enfin. François Allais souhaite démontrer que son choix constitue « l'unique solution pour survivre ». En ce qui concerne les emplois, il affirme qu'une vingtaine de salariés ont d'ores et déjà accepté de le suivre. Il s'agirait des seize employés de la société de management associée, MSI, et de quelques ouvriers seulement des chantiers Allais à proprement parler. Voici le courrier qu'il nous a adressé :



« Je souhaite apporter les précisions suivantes, suite à l'article paru le 12 septembre dernier dans votre journal, sous le titre : Allais met les voiles.

Tout d'abord je n'ai, à ce jour, arrêté aucune décision en ce qui concerne le projet d'installation à Saint-Malo. Je poursuis ma démarche avec le souci qu'elle n'ait pas les conséquences désastreuses dont un salarié semble me faire procède d'intention au travers de votre article. Mon objectif n'est pas de détruire de l'emploi, mais d'en créer, comme je pense avoir su le faire depuis vingt ans. Ce qui est vrai, c'est que les opportunités d'affaires ne se décrètent pas. Lorsqu'elles passent, il faut savoir les saisir. Là encore, l'histoire de l'entreprise démontre que j'ai su prendre, en leur temps, les décisions qu'il fallait.

L'installation de Chantiers Allais à Saint-Malo répond à une nécessité. L'entreprise est peut-être leader sur une niche de marché (celle des Surfer, petits Crew Boats pour l'offshore pétrolier), mais cela ne constitue qu'un avantage rela-

tif, dans la mesure où son carnet de commande ne dépend que d'un seul client. Des demandes autres que celles de Surfer, l'entreprise en a. Mais elle ne peut y donner suite, faute d'infrastructures adaptées à son métier. Il faut des grands bâtiments au bord de l'eau, avec des moyens de levage importants, pour faire des bateaux. Or, nous avons eu beau en chercher sur Dieppe, il n'y en a pas. Il n'y a pas qu'à dire : « si faut qu'on, y a qu'à », et les « usines champignons » ne peuvent sortir du sol qu'avec des moyens financiers dont nous ne disposons pas.

Certains me disent : les politiques devraient bien faire quelque chose pour que vous puissiez rester sur Dieppe. Je réponds à cela que je suis un démocrate, et qu'en tant que citoyen payant l'impôt, je souhaite que chaque euro dépensé le soit avec discernement, car c'est mon argent, le nôtre, que l'on dépense.

Or créer un chantier de moyenne capacité à Dieppe coûterait entre 2 et 2,5 millions d'euros. Sachant que la construction navale françai-

se a perdu 380 entreprises en 20 ans, et que les chantiers de plus de 20 salariés ne sont plus qu'une vingtaine aujourd'hui, je ne souhaite pas faire prendre de risque à la collectivité, car je ne peux avoir aucune certitude quant à l'avenir de l'entreprise.

Nous sommes environ 35000 Dieppois. Faire cet investissement reviendrait à demander à chacun de payer entre 57 et 71 euros pour construire ce chantier. Combien de nos concitoyens seraient prêts à mettre cette somme en jeu pour que l'entreprise reste dieppoise ? (...)

Alors oui, je continue ma démarche, car à Saint-Malo, les infrastructures existent pour permettre à l'entreprise de développer son activité.

Et développer une entreprise, c'est créer des emplois. Et j'oserais dire, à Dieppe aussi. En effet, depuis que le petit monde maritime dans lequel nous évoluons est au courant du projet, nous sommes interrogés pour réaliser des unités de différents tonnages, dont les plus grosses ont une coque en acier. Or l'acier est la spé-

cialité de nos voisins MIM, pas la nôtre. Faire une coque à Dieppe pour l'armer à Saint-Malo où les conditions de travail sont bien mieux adaptées à l'armement des navires, c'est ce que nous avons proposé à MM. Fécamp et Ridet. Certes, nous n'avons pas encore la commande, mais nous avons pu répondre à l'appel d'offres avec des chances objectives d'être retenus pour la traiter dans de bonnes conditions.

Si je viens à parler des salariés de Chantiers Allais la majorité comprend les raisons du projet. Une vingtaine, et non sept comme le prétend le salarié qui vous a contactés, m'ont déjà fait connaître leur décision d'accepter le transfert. Il faut dire que les conditions que l'entreprise offre à chacun pour compenser le sacrifice d'un départ qui pèse à tous, moi y compris, sont raisonnables. Je les ai écrites dans la lettre que les salariés ont reçue : prise en charge des frais de déménagement, des frais de route entre Dieppe et Saint-Malo et des frais de logement pendant la période transitoire - ou pour ceux qui dési-

raient continuer d'habiter Dieppe et viendraient travailler à Saint-Malo pendant la semaine. A cela, s'ajoute une augmentation de salaire équivalant à 500 F (76,25 euros).

Nous savons tous que l'argent ne fait pas tout, et que le déracinement est douloureux à vivre. Mais le projet que je défends n'est pas une lubie, c'est un devoir pour moi. Et j'essaie dans la mesure du possible de tenir compte des contraintes imposées à ceux qui suivront.

Que me dirait-on, si dans deux ou trois ans, faute de travail, l'entreprise fermait ses portes à Dieppe ? Cela n'est pas un scénario sorti de mon ima-

gination mais une épée de Damoclès que l'on veut oublier quand tout va bien. Il faut se rappeler que début 2000 la rumeur de notre fermeture s'était répandue, et que cette rumeur était partiellement fondée.

Le salarié qui vous a parlé serait sans doute le premier à me reprocher de n'avoir pas fait ce qu'il fallait pour assurer l'avenir de l'entreprise, si demain elle fermait à Dieppe.

Ma démarche actuelle s'inscrit justement dans ce souci de l'avenir.

François ALLAIS »

Dépôt fermé

Le dépositaire des Informations Dieppoises **Le Globe, Grande-Rue à Dieppe** sera fermé **du 14/09/2003 au 5/10/2003**. Nos lecteurs sont invités à se procurer leur journal auprès du dépôt le plus proche : **Café des Voyageurs, arcades de la Bourse, ou Maison de la Presse, Grande-Rue.**